



Enfance • Jeunesse



Tourisme • Culture



Sports • Loisirs



Environnement



Bulletin Municipal
Janvier 2024





PLEUMEUROISES, PLEUMEUROI

Une nouvelle année s'ouvre à nous avec les promesses d'un nouvel épanouissement, à l'image de l'hiver qui va bientôt laisser sa place au printemps. Cette période est l'occasion de se projeter, individuellement et collectivement pour une année 2024 heureuse et fraternelle.

Malgré le contexte incertain lié aux tensions géopolitiques et aux difficultés économiques, les moments de rencontre qui s'ouvrent à nous seront synonymes de **JOIE** et de **BONHEUR**. Ces temps difficiles ne doivent pas gâcher votre plaisir de retrouver tous ceux qui vous sont chers. La famille reste une valeur refuge, en particulier pour préserver les plus jeunes.

Un évènement a bousculé la fin d'année 2023. Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, la tempête "Ciaran" s'est abattue sur le Trégor. Moment difficile pour tous : les bâtiments ont été endommagés, les routes barrées, les lignes téléphoniques coupées ainsi qu'Internet ; la panne d'électricité surtout a été la plus difficile lorsqu'elle s'est prolongée pendant plusieurs jours chez certains d'entre vous.

Les services techniques de la commune ont agi très vite et ont permis à tous de circuler rapidement dans la commune. À l'accueil de la mairie, le personnel a œuvré, avec empathie, pour répondre à vos questions. Le service portage de repas aux aînés à domicile a été maintenu et ceci parfois dans des conditions difficiles. Qu'ils en soient tous remerciés.

Durant cette période difficile pour nous tous, la fraternité était présente à Pleumeur-Bodou : des visites entre voisins, un appel téléphonique, une visite aux personnes vulnérables, un déplacement du congélateur chez un ami qui avait la chance d'avoir du courant, etc....

OUI, la SOLIDARITÉ a encore sa place à Pleumeur-Bodou. Soyez-en remerciés.

Parmi les sujets qui vous préoccupent, celui de l'accès aux soins sur le territoire nous mobilise tous : concernant l'installation de nouveaux médecins sur la Commune, à ce jour, la municipalité reste mobilisée pour faire des propositions constructives, aux côtés de Lannion-Trégor Communauté, dans l'intérêt supérieur des pleumeurois.

Dans le cadre de l'information à la population, deux bornes interactives sont à votre disposition depuis décembre dans les halls de la Mairie et du Centre Culturel. Déjà à ce jour, nous avons sur la commune, plusieurs possibilités d'information pour les pleumeuroises et les pleumeurois. Tout d'abord les permanences d'assistantes sociales en mairie, puis une conseillère numérique au centre culturel. Une présence de « France service » sur rendez-vous à la mairie.

Ces deux bornes vont donc nous aider encore à mieux vous informer, et ceci avec les outils d'aujourd'hui.

« INFORMER, OUI, MAIS TOUJOURS AVEC LA PRÉSENCE HUMAINE ».

Nos efforts se poursuivent pour améliorer les services et votre cadre de vie. Grâce à la bonne santé financière de notre commune, nous pouvons maintenir nos investissements pour que vous disposiez d'équipements, salles de sport, salles de fêtes, pistes cyclables... Plus que jamais, notre volonté est d'être à vos côtés au quotidien.

En mon nom personnel, au nom de l'équipe municipale, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une excellente année 2024.

BLOAVEZ MAD, HAG YEC'HED MAD !

BONNE ANNÉE ET BONNE SANTÉ

Le Maire

Pierre Terrien



Permanences des élu-es

| | |
|---|---|
| Pierre TERRIEN Maire | 1 ^{er} samedi et 3 ^e samedi de chaque mois de 10h à 12h sur R.D.V Mardi de 10h à 12h (sans R.D.V). |
| Christelle BROUDIC 1 ^{ère} Adjointe, Affaires générales, Culture et Communication | SUR RDV |
| Marie-Louise DRONIOU Adjointe, Finances | SUR RDV |
| Françoise NIHOARN Adjointe, Vie Scolaire, Enfance & Jeunesse | SUR RDV |
| Alain MARQUET..... Adjoint, Travaux | 3 ^e samedi du mois : de 10h à 12h |
| Bertrand L'HOTELLIER Adjoint, Tourisme | mardi : de 11h à 12h |
| Michel LETANOUX Adjoint, Affaires Sociales | mercredi : de 10h à 12h |
| Yvonne SEGURA Adjointe, Environnement et Gestion du territoire Services Techniques..... | mercredi : de 10h à 12h |
| Gérard LE BIGOT Adjoint, Sport Mairie..... | 1 ^{er} samedi du mois : de 10h à 12h |
| Complexe sportif..... | Sur RDV le jeudi de 18h à 19h |

Horaires d'ouverture au public

| | |
|----------------|------------------------|
| Mairie | |
| Lundi, mardi : | 9h - 12h et 13h30 -17h |
| Mercredi : | 9h - 12h et 14h -17h |
| Jeudi : | 9h-12h |
| Vendredi : | 9h - 12h et 13h30 -17h |

1^{er} samedi et 3^e samedi de chaque mois10h à 12h

Services Techniques

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 -12h00

Sommaire

| | |
|----------------------------------|---------|
| ○ L'édito du Maire | |
| ○ La vie municipale | p 2 |
| ○ Travaux et aménagements | p 3 |
| ○ Côté mer | p 4 |
| ○ Côté social | p 5 |
| ○ Le mot de la minorité | p 6 |
| ○ Citoyenneté et Infos pratiques | p 7-9 |
| ○ Environnement | p 10-11 |
| ○ Culture, sports et loisirs | p 12-17 |
| ○ Tourisme | p 18-22 |
| ○ Enfance - jeunesse | p 23-24 |

Bonne lecture !

État Civil 2023

| | |
|--|-------|
| Naissances | 16 |
| Mariages : | 18 |
| Décès : | 40 |
| Électeurs..... | 3 610 |
| Habitants..... | 3 963 |
| 3 ^e commune de LTC, 2 ^e du Canton. | |

Édité par la Mairie - BP 1 - 22560 PLEUMEUR-BODOU

Tél : 02 96 23 91 17 - Mél : mairie@pleumeur-bodou.fr

Responsable de la publication : Christelle Broudic

Photographe délégué par la Municipalité : Christian Corbel

Crédits photographiques : Mairie, associations et partenaires, F. Omnès, Chymair (planétarium)

Mise en page : Bleu Graphic 06 42 18 56 12

Impression : Publi Trégor Lannion 02 96 48 41 66

caractéristiques de l'impression : encres végétales sur papier PEFC



Le Conseil Municipal a accueilli un nouveau membre. Gabriel LISSILLOUR, 53 ans, agriculteur bio sur la commune. Il intègre les commissions finances et urbanisme.

Bienvenue aux nouveaux agents

- Nous souhaitons la bienvenue à Marine EZANNO, nommée le 1er septembre 2023 sur un emploi à temps complet. Elle assure les fonctions d'assistante de gestion financière au service administratif.
- Nous souhaitons la bienvenue à Tony LE BOURDON recruté par voie de mutation le 1er septembre 2023 sur un emploi à temps complet. Il assure les fonctions d'agent d'entretien et de gestion des espaces naturels au sein des services techniques.

Remplacements à la Mairie

- Karine ROUSSEAU, a fait valoir son droit à une mise en disponibilité. Ronan LE QUELLEC assure l'intérim depuis le mois de mai 2023 aux services techniques.
- Virginie THEREZE, en attente d'un heureux événement pour le début d'année, est remplacée par Mélodie ROUX.

Repas des aînés 2023



Le traditionnel repas des Aînés, organisé par le CCAS de Pleumeur-Bodou, s'est tenu le dimanche 12 novembre à la salle polyvalente de l'île-Grande.

Cette rencontre a réuni 143 convives de 70 ans et plus. Ils ont partagé un moment de convivialité et de bonne humeur autour d'un

Départ en retraite

Armel PHILIPPE est parti en retraite le 1er janvier 2024, après 20 années passées à assurer les fonctions d'agent d'entretien et responsable de la location des salles communales au sein des services techniques de la commune, en tant qu'adjoint technique principal de 1^{re} classe.

Il attendait ce moment avec impatience, nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, bien remplie.

Recrutement

Tous les ans, la commune recrute du personnel saisonnier pour renforcer les équipes en place. Les jeunes Pleumeuroises et Pleumeurois, âgés de 17 ans minimum au moment de leur prise de poste, sont invités à déposer leur lettre de motivation accompagnée d'un CV pour fin février 2024 au plus tard à l'accueil de la mairie. Ils devront aussi préciser leur disponibilité et leur moyen de locomotion. Les candidatures sont étudiées en mars pour des postes à pourvoir du 1^{er} juillet au 31 août. Les postes d'agent d'entretien et agent d'accueil sur les 2 campings municipaux sont à pourvoir pour le mois (juillet ou août). Les postes d'agent de collecte des papiers sur les 3 secteurs de la commune (bourg, Ile-Grande et Landrellec) sont à pourvoir par quinzaine.

repas préparé par le restaurant "le Relais de la Place" de Rospez. Yvon et Jean-Claude ont animé ce repas ponctué de chants et de danses.

Les doyens Marie LE MOULLEC (90 ans) et Lucien LISSILLOUR (94 ans) ont été mis à l'honneur.

Éclairage du terrain de foot

Face à l'obsolescence de l'éclairage actuel du terrain de football et à sa forte consommation électrique, la Commune a sollicité le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor afin de procéder à l'étude de sa rénovation.

La puissance totale avant rénovation est d'environ 16000 W.

La puissance totale après rénovation sera d'environ 6728 W.

Le gain sera presque de 60 % de puissance en moins pour un meilleur éclairage qui rentrera

dans le patrimoine SDE et pour lequel il y n'aura pas d'intervention avant plusieurs années.

Les mâts existants de 12 m n'ont pu être réutilisés, la hauteur réglementaire étant de 16 m, ce qui nécessite leur changement.

En outre, la société chargée de l'entretien a indiqué qu'elle ne pourrait plus intervenir sur cet équipement en raison de sa vétusté.

Ces travaux, estimés à 87000 € TTC, permettront de réaliser d'importantes économies d'énergie comme au complexe sportif depuis le changement en LED.

Rénovation du complexe sportif

Les travaux de réhabilitation du complexe sportif sont conséquents :

- désamiantage, renforcement de charpente, pose d'une nouvelle toiture pour la salle omnisports, nouvelles toitures pour les salles d'agrès et de tennis de table,
- isolation thermique extérieure des salles d'agrès et omnisports,
- travaux de rafraîchissement intérieur (peinture...),
- rénovation des systèmes de chauffage et de ventilation.

Le montant total de cet important programme de travaux est fixé à 1,4 million d'euros.

Compte tenu de l'ampleur des travaux et de l'impact sur l'accès aux différentes salles, la décision a été prise de les reporter au printemps et à l'été 2024, période plus favorable pour des travaux de cette nature.



Centre social de Kéréroc

La réhabilitation du Centre Social de Kéréroc se termine.

Le gros œuvre est achevé et les aménagements intérieurs sont en cours de finition. Il reste encore beaucoup à faire, mais la livraison est attendue au printemps.

Les aménagements extérieurs seront réalisés pour permettre une utilisation plus cohérente par les usagers : locaux associatifs de l'ancienne école maternelle, locataires du centre social, boulistes et futurs locataires des logements qui seront construits à la place de l'ancienne école.

Pistes cyclables

La Commune et Lannion-Trégor Communauté ont conventionné la création d'une piste cyclable entre le centre de Pleumeur-Bodou, la zone Pégase de Lannion, Louannec et Kermaria-Sulard.

La réalisation de cette voie douce a démarré dans la zone urbaine de Lannion. Une grande partie de l'itinéraire longe des routes départementales.

Le Département des Côtes-d'Armor

finalise son schéma de mobilité et donc les modalités de son intervention le long des Routes départementales. Le tronçon Lannion vers Pleumeur-Bodou sera mis en chantier idéalement dans le courant de cette année.

La portion urbaine de Pleumeur-Bodou, entre les Chardons et la sortie d'agglomération en intégrant le giratoire du Salut de la Clarté, sera réalisée en même temps.

Le projet fera au mieux pour préserver le cadre arboré.

Pour l'usage des trottoirs par les cyclistes, le bon sens s'impose. La forêt de panneaux n'est pas une solution.

Il est regrettable de constater le stationnement des véhicules sur la piste cyclable ou la noue herbeuse le long de la RD21, surtout le jour du marché. Il existe suffisamment de parkings à proximité.

La Commune envisage l'implantation de potelets ou de plants supplémentaires pour éviter ces stationnements dangereux.

Urbanisme : les chiffres 2023

- 39 permis de construire
- 1 permis de démolir
- 9 autorisations de travaux
- 143 déclarations préalables de travaux
- 160 certificats d'urbanisme d'information
- 72 déclarations d'intérêt d'aliéner

Les ports

Le Conseil Portuaire s'est réuni en mairie le mercredi 29 novembre 2023 en présence du maître du port, des associations des usagers, des pêcheurs professionnels, de la Base Nautique de l'île-Grande, de la SNSM, du Département, représenté par Marie-Louise Droniou et de la mairie représentée par Alain Marquet qui succède à Yvon Moisan, pour la charge des ports et de l'activité nautique.

La fréquentation des ports s'améliore légèrement, mais reste plutôt constante depuis 2018, avec une augmentation des contrats mensuels et hebdomadaires et une diminution des contrats de saison complète.

Le taux d'occupation est de 87 %.

En 2023, la recette est plus importante (70 k€).

Quelques informations concernant les ports
Des bateaux en situation irrégulière (sans autorisation d'occupation du domaine public) sont repérés dans la zone d'hivernage du Prat : des procédures sont en cours.

Chaque début de saison, un contrôle complet de tous les mouillages est réalisé. Les travaux d'intervention sur les mouillages sont réalisés durant la saison. L'hiver, les bouées sont retirées pour être lavées et réparées.

Un remerciement particulier aux plongeurs de la SNSM qui sont intervenus sur les mouillages en totale immersion de Pors Gelen.

Port Saint-Sauveur

Les espaces verts devant la maison de la mer sont finalisés.

La zone de stockage des annexes, détériorée comme chaque année par les tempêtes hivernales, a été restaurée.

Pors Gelen

La perche verte au bout de la digue a été déposée, repeinte et recalée.

Landrellec

Les lices autour du parking et la porte du bloc sanitaire ont été réparées.

Projets 2024/2025 :

Rénovation durable de la zone de stockage des annexes avec remplacement des racks au port St Sauveur (durable, plus résistante aux assauts hivernaux de la houle cumulés aux grandes marées), réfection du parking et de la rue de Molène. Le coût est estimé à 45000 €.

Les contrats, adressés début janvier, doivent être retournés avant le vendredi 2 février aux services techniques (bureau des ports).

Dépôts de coquilles au Port de Landrellec

Trois dépôts importants de coquilles Saint-Jacques vides ont été constatés au port de Landrellec. Elles ont tendance à s'éparpiller sur le sable avec le courant. Cet acte est

inadmissible. Le port de Landrellec n'est pas un port de pêche, mais au contraire, un port intégré dans un cadre de plage et de baignade. Des enfants et adultes marchent sur le sable à marée basse et pourraient se blesser.

Il est demandé au représentant des pêcheurs de faire passer le message. Pour rappel, c'est une infraction prévue dans l'article 21 du règlement portuaire (contravention de grande voirie 1500 €).

+ d'infos

pleumeur-bodou.com/Ports-mouillages

Francis Noel, Maître de Port

06 23 06 56 60

francis.noel@pleumeur-bodou.fr



SNSM



Une année 2023 très active pour la station avec des interventions en hausse. Même si la période estivale est propice à une logique d'augmentation de notre activité opérationnelle, nous constatons depuis trois ans un lissage des interventions sur l'année entière.

Parmi ces interventions, deux ont été particulièrement marquantes cette année avec le décès d'un plaisancier suite au retournement de son bateau et d'une personne isolée par la marée qui s'est fait emporter par le courant.

En 2023 se sont 63 personnes assistées ou sauvées, une vingtaine de navires assistés par les membres de la station qui s'investissent, se forment, s'entraînent et s'engagent à répondre

toute l'année aux sollicitations du CROSS-Corsen, qui coordonne les opérations de secours en mer.

N'oublions pas que nous avons aussi deux postes de secours saisonniers avec 5 nageurs sauveteurs sur les plages du Coz-

Pors et de la Grève Blanche à Trégastel.

Cette année l'activité des postes de plage est restée relativement calme avec une activité routinière sans gros faits marquants.

À noter que de nombreux drames sont évités tous les ans, grâce à ces surveillances de plages et aux sorties de préventions réalisées par nos bénévoles pendant les grandes marées.

2024 débutera avec une grosse maintenance préventive de notre embarcation principale et le renouvellement de notre annexe. Le coût total est estimé à 15000 € à ajouter à notre budget de fonctionnement annuel.

Le SNS718, en service depuis 5 ans, sera entièrement démonté pour faire les vérifications d'usage sur la coque, les boudins et les diverses structures afin de continuer à intervenir sereinement avec un moyen fiable et efficace.

Nous en profitons pour remercier tous nos donateurs sans qui ces investissements ne seraient pas possibles.

D'année en année, nous répondons toujours présents pour intervenir, former et prévenir.

Que ce soit pour nous soutenir financièrement, nous rejoindre et pourquoi pas nous aider administrativement ou techniquement contactez-nous.

+ d'infos

Cédric CHAUVRY
Président de la station

president.tregastel@snsn.org

06 28 21 67 46

Contrat de Mixité Sociale

En application de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU), les communes de plus de 3500 habitants doivent comptabiliser 20 % de leur parc de résidences principales en logements locatifs sociaux. À défaut, un objectif triennal de réalisation de logements locatifs sociaux est fixé par l'État. Pour la période 2020-2022, cet objectif avait été ramené à 45 LLS.

Pour différentes raisons (contraintes foncières et urbanistiques, complexité du montage des opérations, capacités financières de la collectivité et des opérateurs) et surtout l'impossibilité d'accorder des autorisations d'urbanisme au bourg et à l'île-Grande depuis l'instruction préfectorale de mars 2021, la Commune n'a pas pu atteindre son objectif. Aucun logement n'a pu être réalisé.

En conséquence, une carence a été prononcée à l'encontre de la Commune, avec une majoration du prélèvement annuel. La demande d'exemption déposée par la commune pour la période 2023-2025 a été rejetée.

Le nombre de logements locatifs sociaux (LLS) à atteindre est de 414. Or, à l'inventaire 2022, PLEUMEUR-BODOU comptait 152 LLS, soit un déficit de 262 logements. M. le Préfet a fixé à 87 le nombre de logements à bâtir avant cette échéance.

Avec Perros-Guirec, Pestin-Les-Grèves, Ploubezre et Trébeurden, Pleumeur-Bodou est donc concernée par des objectifs de rattrapage en termes de production de logement social.

Conscientes de l'enjeu majeur que représente la production de logement, les cinq communes se sont engagées, depuis plusieurs années, à produire du logement social pour répondre aux besoins de la population.

Pour autant, malgré les efforts déployés et une production globale de logements sociaux en hausse, l'objectif de 20 % de logements locatifs sociaux n'est pas encore atteint. La difficulté de production ne concerne pas uniquement les 5 communes puisque l'ensemble du territoire de l'Agglomération de

Lannion-Trégor Communauté est confronté à un ralentissement.

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique, dite «3DS», adapte le dispositif à travers un mécanisme de rattrapage soutenable pour les communes.

Dans ce cadre, un Contrat de Mixité Sociale (CMS) intercommunal pour la période 2023-2025 a été signé. Si ce contrat regroupe toutes les communes, la situation de chacune est examinée spécifiquement et les objectifs de rattrapage sont individualisés.

Sites projets identifiés au CMS :

- Reconversion de l'ancienne école élémentaire de Kerénoc : 20 LLS
- Réhabilitation d'un immeuble en centre bourg : 3 LLS
- 1 lotissement privé à Landrellec : 6 LLS
- 1 lotissement à Pontourgon : 25 LLS minimum
- 1 lotissement sur le terrain de football d'entraînement : 20 LLS minimum

Lors du Conseil municipal de septembre, la Commune a fait part de l'**impasse à laquelle elle doit faire face**. Si les services de l'État l'entendent et reconnaissent le volontarisme de la Commune, il a été répondu que l'application de la loi s'impose. **La Commune déplore une nouvelle fois les injonctions contradictoires des lois et l'absence de prise en compte des réalités territoriales par l'État et ses services.**

Malgré tout, il faut poursuivre les projets communaux et permettre de répondre à la demande en logements. Le Contrat de Mixité Sociale présenté doit y contribuer.

Toutefois, il ne faut pas s'en cacher : les contraintes sont extrêmement fortes, les réalisations ne seront pas immédiates, les densités de logement seront fortes et des décisions en matière financière ou d'affectation du foncier devront être prises, même si elles ne feront pas forcément plaisir.

Registre des personnes vulnérables



Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif (ce registre est confidentiel : il ne peut être consulté que par un nombre restreint de professionnels de la commune de Pleumeur-Bodou et du CCAS).

Le décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004 donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes fragiles et isolées. Ce registre a pour objectif de constituer un recensement des personnes fragiles isolées de la commune afin de les prévenir des conséquences d'événement exceptionnel : canicule, grands froids...

Ainsi, en cas d'événement exceptionnel de ce type, il permet à la Mairie de prendre des nouvelles, et si besoin lui venir en aide, de toute personne inscrite sur ce registre.

Ces informations permettent une veille de la commune de Pleumeur-Bodou et du CCAS pour apporter, rapidement si besoin, conseils et assistance.

Qui peut figurer sur ce registre ?

- Personne âgée de plus de 65 ans
- Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail
- Personne en situation de handicap percevant une allocation liée à son handicap

Inscriptions en mairie

02 96 23 91 17

service.population@pleumeur-bodou.fr

FORMATION >



Premiers Secours
en Santé Mentale
France

APPRENDRE À AIDER

Objectif : Avoir les clés pour repérer, accompagner, orienter une personne présentant les 1^{ers} signes de souffrance psychique, une aggravation de ses troubles, une crise en santé mentale.

25 et 26 janvier 2024.

9h à 17h. prévoir son déjeuner

Nombre de participants :
16 personnes, à partir de 18 ans

Coût : 10 €/personne

Inscription obligatoire :

06 24 40 30 39 ou guillounathalie1@gmail.com

Au moment où nous débutons la rédaction de cet article, nous sommes au lendemain de la tempête "Ciaran". Nous espérons qu'elle n'a pas provoqué trop de dégâts chez vous et que vous avez pu constater la solidarité des Pleumurois.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnels municipaux qui ont été mis à contribution dès le début de la tempête et qui ont fait un travail remarquable.

Nous déplorons la communication d'Emmanuel Macron et de son exécutif... Lors de sa visite à Plougastel-Daoulas, il avait annoncé le déclenchement de l'état de "catastrophe naturelle" et au final il n'en sera rien...

Un sujet qui nous est cher, l'habitat, était à l'ordre du jour du Conseil municipal (CM) du 21 septembre 2023 :

"Habitat – Contrat de mixité sociale intercommunal".

Ce dont il est question ici, c'est de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains, dite loi SRU. L'objectif de cette loi est d'établir un équilibre social dans chaque territoire et ainsi répondre à la pénurie de logements sociaux avec l'obligation pour certaines communes (+3500 hab.) à disposer d'un nombre minimum de logements sociaux proportionnel au parc résidentiel.

A Pleumeur-Bodou, le nombre de Logements Locatifs Sociaux (LLS) a été fixé à 414. En 2022, on comptabilisait 152 LLS, soit un déficit de 262 logements. Nous nous sommes abstenus sur ce point. Il est vrai qu'il existe de nombreuses difficultés pour la production de logements, mais tout a-t-il été vraiment mis en œuvre pour se conformer à la loi SRU? La question se pose en effet, car rappelons ici que c'est la troisième fois que la commune signe un Contrat de Mixité Sociale avec Lannion-Trégor Communauté et l'État. Il en avait été de même pour les périodes 2017-2019 et 2020-2022.

Les objectifs communaux notifiés le 31 juillet 2023 par le Préfet sont de 87 LLS pour la période 2023-2025. Au terme de cette période, si les objectifs ne sont pas atteints, les sanctions financières seront effectives. Nous demandons à travailler avec la majorité sur ce sujet crucial depuis plusieurs mois, sans succès.

Le déficit de 262 logements a aussi d'autres conséquences : c'est l'impact sur nos écoles publiques avec la fermeture de classes liée aux baisses des effectifs. C'est bien pour cela que le logement était le point primordial de notre programme avec l'accueil de jeunes ménages sur la commune. Aujourd'hui, ce qui nous préoccupe, c'est le devenir du collège Paul Le Flem. Le rapport de la chambre régionale des comptes de Bretagne pointe du doigt l'avenir fragile de certains collèges publics de la région, dont celui de Pleumeur-Bodou qui, si la baisse des effectifs se confirme, verra la question de sa pérennité posée...

Le sujet habitat, était encore à l'ordre du jour du CM de ce 16 novembre 2023 :

"LTC – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)".

Le sujet vaste et complexe est en relation avec la loi de 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué, dite loi ALUR ou loi Duflo II. Cette loi a confié aux communautés d'agglomération l'élaboration des grands principes d'aménagement de leur territoire. LTC doit donc réaliser un document d'urbanisme, le PLUi-H. C'est le document qui planifiera les règles d'urbanisme, fixera les orientations d'aménagement et d'habitat et permettra ainsi de définir un projet d'aménagement pour les 57 communes de l'agglomération. Il remplacera en terme les documents d'urbanisme existants (PLU, POS...).

Mais au préalable il faut définir et s'accorder sur un projet : « le visage pour notre territoire à l'horizon des 10/15 ans ». Ce projet, c'est le PADD. Il constitue le socle du PLUi-H en fixant les orientations sur des sujets majeurs comme l'accueil des habitants, l'habitat et le cadre de vie, le développement économique, l'emploi et la mobilité, la protection de l'environnement et la transition énergétique...

Lors du débat sur les orientations générales du PADD, nous avons fait quelques observations et entre autres sur cette disposition "Conforter la plate-forme aéroportuaire de Lannion comme équipement nécessaire au développement économique du territoire : solution de mobilités pour les entreprises, lieu d'expérimentation et de développement économique". Étonnés de voir que l'aéroport puisse être encore considéré comme une solution de mobilité pour les entreprises.

L'autre sujet qui a inquiété les Pleumurois depuis fin septembre est celui du possible départ des trois médecins. Ce sont plus de 5000 patients qui risquent de se retrouver sans médecin généraliste, la situation dans la commune voisine, Trégastel, étant aussi très préoccupante. Nous sommes intervenus lors du CM du 21 septembre 2023 en posant des questions qui ont eu pour toute réponse : "le permis de construire a été délivré, il est purgé de tous recours depuis début février 2023 et plus rien ne s'oppose à ce que le chantier démarre. Et pour finir : c'est un projet privé..."

Le projet de la construction d'une structure multi professionnelle de santé peut être porté par le secteur privé ou par une collectivité. Les professionnels de santé exerçant au sein de ces structures varient selon le statut de ces établissements. Ils sont soit libéraux sous gestion privée soit salariés si le gestionnaire est une commune ou une agglomération. Pour notre groupe, le modèle des centres de santé municipaux ou communautaires gérés par une collectivité territoriale a notre préférence. De nombreux professionnels de santé optent d'ailleurs de plus en plus pour ce choix.

Dans l'affaire du projet des médecins, notre groupe a été un acteur de l'ombre. Après avoir rencontré le Président de LTC, la mairie et les médecins, nous avons constaté une situation de blocage. Nous leur avons alors proposé de mener une médiation et avons communiqué uniquement là-dessus pour ne pas compromettre les futures discussions. Un des acteurs clés que nous n'avons pas réussi à joindre est l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'ARS définit le zonage médecin qui conditionne l'attribution des aides à l'installation. Si nous avons été sollicités pour mener la médiation, la première démarche aurait été de demander la requalification de notre zone au vu de la situation. Les zonages sont classés en trois niveaux : Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP), Zone d'Action Complémentaire (ZAC) et Zone de Vigilance (ZV) qui était la qualification de notre zone, zone n'ouvrant aucun droit aux aides.

Lors du conseil communautaire du 7 novembre 2023, il a été annoncé durant les débats autour des Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) que l'ARS avait décidé (suite à de nombreuses réclamations émanant de toute la Bretagne), de modifier le zonage médecin et en particulier sur notre pôle de Perros-Guirec. Il est ainsi passé de ZV à ZAC. Cela devrait certainement faciliter le dialogue LTC – Médecins, les médecins pouvant maintenant prétendre aux aides à l'installation de la part de l'État et de l'assurance maladie. Au moment où nous finissons la rédaction de cet article, les discussions sont encore en cours entre les médecins, leur conciliateur, LTC et la mairie. Nous espérons qu'une solution positive pour toutes et tous sortira de ces négociations.

Nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et nous vous présentons dès à présent nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Les 5 élus de la liste citoyenne écologiste et de gauche

Anne Queffeuilou,
Béregère Strbik,
Jean-Claude Jorand,
Pierre Le Guillou,
Alain Stéphan

N'hésitez pas à nous contacter.
liste.ceg.22.560@laposte.net

Recensement et Journée Défense et Citoyenneté



www.defense.gouv.fr/jdc



Tout jeune Français ou Française doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant son anniversaire.

C'est une première étape avant la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC), elle aussi obligatoire.

Le recensement citoyen permet :

- Délivrance d'une attestation de recensement : Elle est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

- La convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National,

- L'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

En cas d'absence de recensement, il n'est pas possible de s'inscrire aux concours et examens (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans.

Tout jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Le recensement peut se faire auprès de la mairie de votre domicile ou directement en ligne sur service-public.fr, en veillant à avoir ses pièces justificatives numérisées.

Les documents à fournir sont les suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide
- livret de famille à jour
- justificatif de domicile de moins de 3 mois

En cas de changement de situation (état civil, déménagement, absence de plus de 4 mois...) et jusqu'à 25 ans, l'intéressé doit se signaler auprès du Centre du Service National.

Conseiller Numérique France Services



Un conseiller numérique France Services intervient afin d'accompagner les usagers vers plus d'autonomie dans leurs usages quotidiens du numérique et notamment l'accès au service public.

Ce service gratuit est ouvert à tous, il est particulièrement tourné vers les seniors qui peuvent rencontrer des difficultés pour accéder aux services publics, démarches administratives, citoyenneté, etc.

Actions :

- Apprentissage à l'utilisation d'équipements (ordinateur, tablette, smartphone),
- Aide à l'accès aux démarches dématérialisées,
- Utilisation d'applications, de logiciels.

Lieu : Bibliothèque du bourg, route de Trébeurden.

Quand : mardi de 13h30 à 17h30
mercredi de 13h30 à 17h.

Prendre R.D.V avec Rokhaya PERAN

☎ 06 98 18 22 76

✉ rokhaya.peran@trebeurden.fr

Permanence France Services

Un agent France Services se déplace dans votre mairie et vous accompagne dans vos démarches du quotidien. (retraite, impôts, CAF, CPAM, MSA, POLE EMPLOI, ANTS...)

Lieu : Mairie de Pleumeur-Bodou

Quand : mercredi de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous.

Contact :

☎ 06 07 59 17 98

✉ franceservices.itinerant@lannion-tregor.com



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Dimanche 9 juin

Le scrutin des élections européennes aura lieu le 9 juin 2024 (1 seul tour).

Bureaux de vote ouverts : de 8h à 18h.

La commune recherche des assesseurs pour assurer des permanences sur les bureaux de l'Ile-Grande, Kéréroc et du bourg (mairie et Salle Pablo Neruda).

Pour pouvoir voter aux Européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales. Peuvent voter aux européennes les citoyens français, mais également les ressortissants d'un pays membre de l'UE qui résident en France. En revanche, les étrangers habitant en France qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE ne peuvent pas voter.

Pour pouvoir voter

Il faut se présenter à son bureau de vote avec un justificatif d'identité. Sont valables la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire, mais aussi la carte vitale ou même le permis de chasse dès lors que la photographie de l'électeur figure sur ces titres.

La carte électorale n'est pas obligatoire. Il est donc possible de voter même en cas de carte électorale perdue.

Vous êtes absent ou en incapacité

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez toujours voter par procuration.

Les Européennes de mai 2014 étaient les premières élections françaises au cours desquelles le vote blanc était comptabilisé. En 2019 il était à nouveau comptabilisé, il le sera encore en 2024.

+ d'infos

✉ service.population@pleumeur-bodou.fr

Recensement de la population



Cette année, la commune de Pleumeur-Bodou réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Quand ? À partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune et habilité à effectuer le recensement, déposera une lettre dans votre boîte aux lettres. Puis, il vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune.

Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 janvier 2024 ?

Contactez la mairie de Pleumeur-Bodou

☎ 02 96 23 91 17

✉ service.population@pleumeur-bodou.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques

sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Des résultats essentiels qui permettent :

1. De déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. De définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. D'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Il est donc important que tous les habitants soient recensés pour recevoir les financements pour mener à bien les projets communaux qui serviront à tous.

Lors du dernier recensement, la commune de Pleumeur-Bodou a constaté une baisse démographique de 0,7 % entraînant une baisse de la dotation de l'État.

+ d'infos

🌐 le-recensement-et-moi.fr

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme, en aucun cas la commune.

Permanence Assistantes sociales

Des assistantes sociales, de la maison du Département de Lannion, tiennent des permanences en mairie de Pleumeur-Bodou les mardis après-midi sur rendez-vous.

☎ 02 96 04 01 04.

Bornes interactives pour l'information citoyenne

Dans l'objectif d'améliorer l'accès à l'information et aux services par les usagers, deux bornes interactives ont été installées :

la première au centre culturel et la seconde dans le hall de la mairie.

Les administrés peuvent y consulter, à la manière d'une tablette, les documents qui les intéressent.

Elles remplacent les panneaux d'affichage extérieurs, contenant les informations légales comme les mariages, permis de construire, travaux, réunions publiques, arrêtés municipaux, délibérations du conseil... On peut aussi y trouver des informations pratiques.

Au terme du temps légal, les informations sont automatiquement retirées.

Le système permet aussi de diffuser les documents sur Internet et ainsi de réduire les déplacements et la consommation de papier en supprimant les photocopies.



Après l'installation des 2 bornes de recharge électrique des Chardons et du Pôle Phoenix

1 nouvelle borne en fonction place des Droits de l'Homme.

Les informations concernant la recharge sont disponibles :

🌐 pleumeur-bodou.com



Les cimetières



Des travaux ont été réalisés dans les deux cimetières communaux, afin d'aménager durablement les voies de circulation.

- Un revêtement en enrobé perméable a été posé à l'Île Grande.
- Dans le nouveau cimetière du bourg, les accès ont été améliorés.

Suite aux forts vents de la tempête Ciaran du 2 novembre dernier, les tombes peuvent avoir été fragilisées et peuvent donc présenter un danger (chute du monument sur un autre, risque de blesser un passant...).

La commune demande aux propriétaires ou ayants droit de concessions aux cimetières du Bourg et de L'Île Grande de vérifier l'état des monuments. Il est important de le faire rapidement et de procéder à la remise en état du monument pour le sécuriser.

Tombes arrivées à échéance

La commune invite les propriétaires ou ayants droit de concessions, dans les deux cimetières communaux, à se renseigner pour connaître les dates d'échéance des concessions.

+ d'infos

☎ 02 96 23 91 17

✉ service.population@pleumeur-bodou.fr

Location saisonnière, faites votre déclaration préalable

Avant la mise en location d'un hébergement touristique (gîte, meublé, emplacement de camping, nuitée en bateau...), **vous devez obligatoirement le déclarer en Mairie** : un n° d'agrément est remis et doit figurer sur tout support de communication (annonce, contrat, etc.).

La Taxe Locale de Séjour doit être collectée auprès des voyageurs pour être reversée chaque trimestre auprès de Lannion-Trégor Communauté.

L'ensemble des séjours de la saison doit faire l'objet d'une déclaration trimestrielle. Cette taxe permet de financer une part des dépenses publiques nécessaires à l'activité touristique, en évitant de faire supporter ces dépenses par la seule population permanente.

Les loueurs sont invités à faire connaître ces dispositions à leurs clients au moment de la signature du contrat ou de l'arrivée dans le logement. Ils sont susceptibles de contrôle à tout moment et, aux yeux de la Loi, seront seuls responsables de l'acquittement des taxes impayées et des frais de poursuite éventuels.

Renseignements et déclarations auprès de la Mairie

Grippe aviaire : Obligation de confinement des volailles



La dynamique de l'infection se poursuit, l'ensemble du territoire national a été placé en niveau de risque "élevé" vis-à-vis de l'IAHP.

L'arrêté publié au journal officiel ce 5 décembre 2023 entraîne la mise en œuvre immédiate de mesures de prévention et de biodiversité renforcées, tant par les particuliers que les acteurs professionnels, dans l'ensemble des communes des Côtes-d'Armor, avec notamment l'obligation de claustration ou protection par des filets des oiseaux détenus dans des établissements de moins de 50 volailles ou des oiseaux captifs (basses-cours, zoos).

+ d'infos 🌐 pleumeur-bodou.com

Trégor Energ'éthiques



Notre association a pour objectif d'agir dans tous les domaines relevant de la maîtrise des consommations de l'énergie, de la promotion des énergies renouvelables (EnRti) avec les objectifs suivants :

- Associer les citoyens au développement des EnR,
- Favoriser les échanges liés à l'énergie entre élus, citoyens, administrations et associations,
- Développer des moyens pédagogiques et des outils de communication et de sensibilisation à la sobriété énergétique,
- Faire émerger des initiatives citoyennes similaires.

Cette vision consiste d'abord à réduire les besoins par la sobriété dans les usages individuels et collectifs de l'énergie. L'efficacité permet ensuite de diminuer la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction de ces besoins. La priorité peut enfin être donnée aux énergies renouvelables qui, grâce à un développement ambitieux, mais réaliste, peuvent remplacer progressivement les énergies fossiles et nucléaires.

Sobriété énergétique

Plusieurs aspects doivent être abordés :

- Le côté dimensionnel : éviter d'utiliser des équipements surdimensionnés (réfrigérateur, température du logement...)
- Le côté usage qui vise à surveiller le niveau et la durée d'utilisation/exploitation d'un appareil gourmand en énergie, opter pour une voiture de poids réduit, éteindre certains appareils électriques plutôt que de les laisser en veille...

- La sobriété coopérative qui consiste à mettre en place des organisations collectives et à mutualiser nos biens, tels les transports en commun, l'achat collectif d'outils...

Efficacité

L'efficacité énergétique consiste à réduire la consommation d'énergie par l'utilisation d'équipements consommateurs d'énergie ayant un meilleur rendement, ou moins de pertes, pour les systèmes de production d'énergie. Ainsi l'efficacité énergétique permet de consommer moins pour un même service, sans demander à l'utilisateur de changer de comportement. Par exemple, une ampoule à LED a une meilleure efficacité énergétique qu'une ampoule à incandescence, car, à niveau d'éclairage identique, elle consomme moins d'électricité.

Développement de projets citoyens renouvelables

L'objectif majeur de notre association est d'inciter les différents acteurs du territoire, citoyens, élus, entrepreneurs, à s'impliquer dans le développement des énergies renouvelables à titre individuel ou collectif dans le cadre de projets citoyens. La production d'énergie renouvelable et locale est un enjeu majeur pour la région Bretagne qui ne produit que 20% de sa consommation électrique!

Les projets individuels concernent quant à eux essentiellement des installations solaires thermiques ou photovoltaïques de dimensions modestes et sont financés par le propriétaire.

Dans ce cas, l'association capitalise sur l'expérience de ses membres qui ont déjà fait le pas et en fait profiter la collectivité.

Un projet "citoyen" d'énergie renouvelable est un projet développé localement porté par des citoyens, et co-construit avec des acteurs du territoire, des collectivités, des entreprises, ou des particuliers. Il est financé tout ou en partie par l'épargne citoyenne. Tout citoyen est ainsi invité à participer et devenir producteur d'énergie verte : en plaçant une partie de son épargne dans des parts d'une société locale, ou en donnant de son temps et de ses compétences pour soutenir ces projets.

Parmi les principales actions que mène l'association aujourd'hui, citons :

- Des interventions auprès du public en lien avec des municipalités ou des institutions pour présenter le "Pourquoi et le Comment" de la sobriété et de l'efficacité énergétiques. L'idée générale étant de permettre aux foyers les plus modestes de réduire leur facture "énergie" et aussi aux foyers les plus aisés de réduire leur empreinte carbone!
- Des ateliers de travail sur la réduction de l'empreinte carbone : "Ateliers 2 tonnes". Les participants sont réunis en petits groupes 6 à 12 personnes et vont "jouer" de façon conviviale sur une durée d'environ 2h30. Partant de leur propre bilan carbone actuel, ils vont chercher à le réduire en plusieurs étapes jusqu'à la valeur de 2 tonnes équivalent CO2 en 2050, valeur généralement admise pour atteindre la neutralité carbone.
- Des séances d'information sur l'énergie photovoltaïque pour les particuliers. Tous les aspects y sont traités : administratif, juridique, technique et financier. Il s'agit aussi de prévenir le public des éventuelles offres "indélicates" en leur donnant les éléments de jugement et aussi en les accompagnant lorsqu'ils ont un projet.
- Des rencontres avec les élus ou des privés afin de les inciter à favoriser les énergies renouvelables en identifiant des bâtiments pouvant accueillir des centrales photovoltaïques où les citoyens sont impliqués.

+ d'infos

- ✉ tregor-energethiques@protonmail.com
- 🌐 tregor-energethiques.org



Une Réserve Naturelle Nationale des Sept-Îles. 70 fois plus grande.

Grâce à l'importante extension de son périmètre, la réserve naturelle nationale des Sept-Îles est désormais la deuxième plus vaste de France métropolitaine.

Suite au décret signé le 19 juillet dernier, Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique, Hervé Berville, Secrétaire d'Etat chargé de la Mer et Sarah El Haïry, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, ont inauguré le 25 août dernier l'extension de la Réserve Naturelle Nationale des Sept-Îles à Perros-Guirec.

Le projet d'extension de la réserve, créée en 1976 à l'initiative de la LPO et toujours gérée par l'association, a été mené en étroite concertation avec les usagers du territoire et le monde scientifique entre 2018 et 2022. Ce nouveau périmètre de protection vise le maintien sur le long terme des écosystèmes terrestres et marins uniques qui font la richesse du territoire du Trégor et plus globalement, de l'ensemble de la côte atlantique. Il répond aux engagements internationaux de la France en matière de protection des océans et de lutte contre le réchauffement climatique.

L'île Tomé en baie de Perros-Guirec vient s'ajouter à l'archipel des Sept-Îles, ainsi que le plateau des Triagoz au large de l'île Grande. La superficie totale, multipliée par 70, passe ainsi de 280 à 19 700 hectares, tandis que la surface terrestre double pour atteindre 80 hectares.

Cette extension majeure permettra d'améliorer la sauvegarde et la surveillance d'une biodiversité exceptionnelle. Entre le 1^{er} avril et le 31 août, une zone de protection renforcée de 1,3 km² autour de l'île Rouzic sera interdite à tout usager, afin d'assurer la tranquillité de la faune sauvage.

Avec 11 espèces qui s'y reproduisent, l'importance de la réserve des Sept-Îles pour les oiseaux marins est cruciale. L'archipel accueille en effet la quasi-totalité des populations tricolores de macareux moines et de fous de Bassan. C'est aussi le premier site de naissance de phoques gris en France, et marsouins, dauphins ou requins taupes y sont régulièrement observés.

Plus d'un millier d'espèces sous-marines ont été recensées dans les eaux de la réserve, ainsi que 122 espèces végétales sur ses îles.

La Station LPO de l'île Grande, maison de la réserve, a également été visitée par les ministres le 25 août dernier. Les difficultés de prise en charge de la faune sauvage en détresse dans les centres de soins français, comme celui de l'île Grande, ont ainsi pu être abordées avec eux, avant de leur faire découvrir le musée et notamment le direct des fous de Bassan.

+ d'infos

- ☎ 02 96 91 91 40
- 🌐 sept-iles.lpo.fr



➤ National VTT FSGT à Pleumeur-Bodou



Le club "Cyclos et VTT Pleumerois" est très honoré d'avoir été choisi par la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) pour organiser le championnat national VTT les 13 et 14 juillet 2024 au pôle Phoenix. Après les télécommunications par satellite au début des années 1960, la commune de Pleumeur-Bodou revient sur le devant de la scène nationale 60 ans plus tard grâce au VTT. Ce sera l'occasion pour certains de nos VTTistes, jeunes et adultes, habitués du championnat national de retrouver les sportifs des autres régions françaises.

De nouveaux sentiers à l'intérieur et à l'extérieur du pôle Phoenix ont été ouverts depuis 3 ans, complétant ceux déjà existants. Ils seront utilisés pour tracer les parcours du championnat national, dans la continuité du championnat régional organisé en juin 2023.

La tempête Ciaràn a dévasté la région, mais n'a fait que renforcer notre motivation. Nos 150 adhérents ainsi que les familles et sympathisants du club, mettront tout en œuvre pour faire de ce week-end cycliste une véritable réussite, ceci avec le soutien indispensable de la Commune, de Lannion Trégor Communauté, du département des Côtes-d'Armor, de la région Bretagne et de nos fidèles sponsors.

Les différentes activités du club se poursuivent traditionnellement :

- l'école de VTT le samedi matin qui a accueilli de nombreux néophytes à la rentrée,
- les sorties cyclo, mercredi et dimanche matin
- le VTT loisirs le dimanche matin.

Toutes nos sorties cyclos et VTT sont annoncées dans la presse et sont accessibles aux personnes extérieures au club; merci de nous contacter le cas échéant.

La 18^e édition de la Lou Anne s'est déroulée le dimanche 15 octobre dernier. Le record de 1415 participants datant de 2016 n'a certes pas été battu, toutefois 1334 randonneurs étaient présents sur les chemins et routes du Trégor. Dans le détail, 605 VTTistes, 139 cyclos et 590 randonneurs pédestres se sont inscrits au départ du pôle Phoenix. La météo clémente a certainement favorisé les inscriptions. Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé au 20 octobre 2024 pour une 19^e édition. La somme de 5500 € sera répartie prochainement entre différentes associations de soutien aux enfants handicapés.

Contact velo.vtt.pb@orange.fr ou 06 70 80 91 70
cyclovtpp.wixsite.com/cvpp cyclovtpleumeur

➤ Cours de Yoga

L'association l'Ilot Yoga compte actuellement une quarantaine d'adhérents qui se partagent les trois séances dispensées par Tine Raphoz chaque semaine.

L'objectif des cours est le développement et le maintien du bien-être global

Chaque cours de ce yoga doux est constitué de techniques respiratoires, de relaxation, de postures et mouvements accessibles à tous.

Les cours ont lieu au Pôle Phoenix.
Reste quelques places pour les cours du mardi matin 10h15-11h45 et le mardi soir 18h-19h30

+ d'infos

lilotyoga@gmail.com

06 71 19 75 84

ESCAPADE GLAZ - NATURELLEMENT DURABLE

Ecologie positive
Biodiversité florissante
Hommes joyeux!



3 pôles : Formation, Animation, Guidage

Organisme de formation officiel. Une équipe pro, sur-vitaminée à souhait, diplômée à l'écologie, au service du développement durable (depuis plus de 25 ans)!

Eco-logique Programme toute l'année



Animations Eco-responsables et zéro déchet !

→ L'Algue dans tous ses états - récolte et atelier

- Cuisine "rég'Algues végétales" (100% local, économique et gourmand)
11 mars + 9 et 25 avril + 8 juillet 2024 + 6 août + 20 octobre 2024
 - Cosmétique "naturellement phénomén'Algues" (soins, baumes...)
3 et 24 mai + 19 juillet 2024 + 2 août + 30 octobre 2024
 - Artistique "créations origin'Algues" (tableaux, cyanotypes...)
21 février + 16 avril 2024 + 16 août + 23 octobre 2024
- Tarifs : 18€ la sortie, ou 40€ sortie + atelier

→ Plantes sauvages - Ecologie, Cueillette + Cuisine "végé" ou Cosmétiques

- Suivez le Druide !
15 et 25 avril + 10, 17, 24, 31 juillet + 7, 14, 21, 28 août 2024
- Tarifs : 18€ la sortie, ou 40€ sortie + atelier

→ Contes et Légendes à l'Île Grande

- Saperlipopette que de personnages farfelus !
24 avril + 12, 19, 26 juillet + 2, 9, 14, 23, 31 août + 31 octobre 2024
- Tarifs : 12€ la sortie - offert au moins de 6 ans

Privatisation possible pour les groupes / événement : "Evvf, séminaire, anniversaire, copinade...". D'autres dates et animations de programmées sur le territoire.

En Savoir +
Site web : <https://escapadeglaz.fr>
Email : escapadeglaz@free.fr
You tube, Insta, facebook... [escapadeglaz](https://www.facebook.com/escapadeglaz)
Tél : 06 52 53 31 05



➤ Un vent nouveau souffle sur l'Écocentre Trégor...



À l'inverse de bon nombre d'arbres du Parc face à la tempête de novembre, et déterminée à ne pas se laisser abattre, l'association a relevé le défi avec optimisme en insufflant de la nouveauté au sein de ses activités.

Encouragée par le prix "Innovation" décerné à l'Écocentre par les Trophées du Tourisme en octobre 2023, l'équipe a concocté un programme riche et varié de stages et ateliers sur des thématiques plus que jamais actuelles, promouvant l'autonomie et la réappropriation des savoir-faire.

Vous souhaitez "Construire un four en terre-paille", découvrir la "Charpente traditionnelle", ou vous cherchez à "Démarrer un jardin potager en permaculture"? Consultez les dates des stages et ateliers dans la rubrique "Agenda" sur le site, et inscrivez-vous vite! Victimes de leur succès, certains stages sont déjà presque complets...

Suite au succès de l'Écofest en juin 2023, l'Écocentre Trégor proposera au printemps 2024 trois nouveaux temps forts : des journées "Découverte" les dimanches 21 avril, 19 mai et 23 juin, avec des ateliers créatifs autour du bois ou du végétal, des visites guidées du jardin, un atelier "Pizza cuite au feu de bois!" et de nombreux jeux et modules interactifs à découvrir!

Nouveauté : Un grand jeu de piste en pleine nature est actuellement en création, et ouvrira aux beaux jours pour permettre au grand public de (re) découvrir le Parc sous un autre œil... de lynx!

Bien entendu, les deux scénarios d'Escape Game "La Malle du Pr Jean Rumin" et "Le secret d'Otto" attendent toujours d'être résolus par les cerveaux les plus intrépides!

La vie associative n'est pas en reste, et organise chaque dimanche un rendez-vous convivial dans la chaleureuse longère de Spered All. Ce temps d'échange et de partage est proposé aux membres de l'association ainsi qu'à toute personne désireuse de la découvrir. Au programme : auberge espagnole, et après-midi papote ou ludique selon les envies!

Plutôt bricolo? Chaque vendredi, participez aux chantiers collectifs, découvrez-vous de nouveaux talents ou partagez vos savoir-faire! Jardinage, travail du bois, éco-construction.. Il y en a pour tous les goûts! Pensez à vous inscrire!

À bientôt à l'Écocentre Trégor!

+ d'infos

06 40 56 84 46 ecocentre.tregor@gmail.com
 ecocentre-tregor.fr/event

➤ "Kafe po ?" (Un Kafe tu auras ?)



Depuis octobre 2023, le Kafe a réouvert ses portes après une pause estivale bien méritée. Et la vie y bat son plein! Activités hebdomadaires, rencontres, programme d'animation, goûter partagé, ouverture les week-ends, soirées ado...

De la nouveauté aussi avec des événements tout au long de l'année comme les Week-Ends de l'Artisanat. Le premier a eu lieu fin novembre sur le thème de la Boulangerie. Le prochain se déroulera en Mars et s'intéressera à la Céramique.

Le Kafe propose également chaque deuxième mardi du mois un espace d'échange aidant. e. s/aidé. e. s en présence d'une psychologue. Un moment de répit et de partage en partenariat avec l'association Kergus.

Côté culture, des artistes en résidence sont désormais accueilli. e. s au Kafe, ce qui leur permet de créer, d'affiner, de répéter encore, pour se lancer sur scène avec sérénité.

Le Kouloir, quant à lui, s'est développé en véritable espace d'exposition avec des propositions aussi diverses que variées, et des vernissages chaleureux à ne pas manquer!

Toutes les ouvertures du Kafe se font grâce à l'investissement d'un nombre incroyable de bénévoles toujours aussi enthousiastes! Si vous souhaitez aussi participer à cette belle aventure, plusieurs possibilités!

- **PROFITER** des nombreuses réjouissances proposées : animations en tout genre pour tous les âges (contes, yoga, rencontres), de nombreux ateliers (crochet, peinture, langues, co-réparation), un Vide-Gratis permanent, une Bibliothèque autogérée, le repas partagé chaque premier dimanche du mois, les soirées du vendredi : cinéma, jeux, bœuf musical...
- **PARTICIPER** à l'Agora, un temps d'échange mensuel pour découvrir et faire évoluer collectivement le Kafe et ses usages.
- **ADHÉRER** pour aider l'association à se développer
- **PROPOSER** une animation pour partager une envie, un talent
- **RÉALISER** une permanence, pas de panique, rien de sorcier, on vous accompagne!

Un grand merci à tous celles et ceux qui font d'ores et déjà vivre le Kafe et qui font de cet espace un lieu chaleureux et convivial, où il fait bon se retrouver, surtout en plein cœur de l'hiver...

+ d'infos

landrenoc@kaz.bzh lekafe.fr

La Bibliothèque

Le service de bibliothèque municipale est particulièrement bien rendu à Pleumeur-Bodou, grâce à la création en 2016 du Centre Culturel, et de la modernisation du service. Ouverte à tous (et gratuite!), largement accessible grâce à des horaires d'ouverture étendus, accueillante et agréable, associée aux activités musicales et de loisirs, et située à proximité des écoles et de la garderie : elle a tout pour plaire!

- Pour les petits, un large choix d'ouvrages jeunesse dans un espace qui leur est réservé, avec des banquettes pour la lecture;
- Pour les ados et les jeunes : des BD, des mangas et des romans pour leurs loisirs, des documentaires et des postes informatiques pour leurs études!
- Pour tous les autres : un vaste choix de livres, romans, documentaires...

Les livres sont régulièrement renouvelés par des acquisitions ou le prêt de la bibliothèque centrale des Côtes-d'Armor (B.C.A.). Il est même possible de réserver à l'avance des livres sur une thématique de son choix!

Petit retour sur l'activité :

La Bibliothèque Municipale est ouverte 6 jours sur 7, un peu plus de 30 h par semaine en période scolaire, et un peu plus de 27 h par semaine en période de vacances scolaires.

Les inscrits actifs:

- Entre 2022 et 2023, le nombre de lecteurs actifs est passé de 1 063 à 1 189, soit une augmentation de 12 % identique à l'année précédente.
- Les 2/3 résident sur la commune de Pleumeur-Bodou.
- 20% résident sur les communes limitrophes, en particulier Trébeurden
- Les estivants représentent 6% des inscrits de l'année.

Les prêts :

Les prêts de l'année 2023 ont dépassé le chiffre de 34 000, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente.

Les bénévoles:

En périodes scolaires, 10 bénévoles assurent des permanences les mardis et vendredis de 16 h à 17 h 30, et les samedis de 10 h à 12 h. Nous les remercions pour leur implication au service de tous

consultation du fonds, réservations en ligne

pleumeurbodou.bibenligne.fr

Centre Culturel, 9 route de Trébeurden

02 96 23 12 51 bibliotheque@pleumeur-bodou.fr

| | Périodes scolaires | |
|----------|--------------------|---------------|
| | Matin | Après-Midi |
| lundi | fermée | 13h30 - 17h30 |
| mardi | 10h-12h | 13h30 - 17h30 |
| mercredi | 10h-12h | 13h30 - 18h |
| jeudi | 10h-12h | 13h30 - 17h30 |
| vendredi | 10h-12h | 15h - 17h30 |
| samedi | 10h-12h | fermée |

RaDoMiSol



École de musique associative, RaDoMiSol propose des cours de harpe, piano, guitare (classique, folk, électrique, basse...), alto, batterie, flûte traversière. Elle accueille cette année plus de 140 élèves (enfants et adultes).

Cette année musicale est marquée par l'arrivée de Nicolas BRASS qui a intégré l'équipe de RaDoMiSol forte de 11 professeurs

Quelques dates à retenir :

- 28 janvier : "Concert des rois"
- 15 juin : spectacle de fin d'année.

Si vous souhaitez rejoindre RaDoMiSol,

contact@radomisol.fr

Outil en Main

L'Outil en Main a repris ses activités le 4 octobre avec 18 enfants inscrits dans les 6 ateliers proposés :

- mécanique,
- menuiserie,
- couture/tricot,
- électricité,
- cuisine/pâtisserie,
- couverture/zinguerie.

Ces jeunes sont encadrés par 22 bénévoles, tous gens de métier.

À la rentrée des vacances de Toussaint, le président Michel Lopez a remis aux enfants et bénévoles des blouses et chasubles à l'effigie de l'Outil en Main.



APAM



L'amicale Pleumeroise des Amis de la Mer, (APAM), est une Association loi 1901, regroupant les usagers de la mer tant amateurs que professionnels de la commune de Pleumeur-Bodou.

L'Association a été fondée le 22 avril 1993 par Joël Juhel, pour une durée illimitée.

Notre objectif est par nos actions de participer à la vie de la commune, de créer des liens d'amitié entre tous les usagers de la mer, plaisanciers ou non, de faire en sorte que tous nous puissions nous adonner aux sports ou aux loisirs qui nous tiennent à cœur (pêche à pied ou en bateau, voile, plage).

Notre but est de réunir au sein d'un groupe dynamique et sympathique, tous les amoureux de la mer dans cet écrin magnifique qu'est le littoral de Landrellec.

L'APAM organise en 2024

- Dimanche 17 mars : Nettoyage du Littoral, Port de Landrellec
- Jeudi 9 mai : Vide-Grenier, Camping Municipal de LANDRELLEC
- Un voyage, plusieurs projets sont à l'étude.
- 28 Juillet : Fête de la Mer, Port de Landrellec. Restauration sur place, balades en mer gratuites, chiens terreneuve, SNSM, jeux pour enfants...

Les actions de l'APAM

L'Association organise elle-même ses différentes activités, avec l'aide de ses sponsors et ses adhérents, présents auprès d'elle depuis de nombreuses années.

L'APAM est présente au Conseil portuaire communal qui régit la vie des ports de Pleumeur-Bodou.

Nous prenons ainsi une part active aux décisions qui y sont prises et faisons au conseil des propositions ou des remarques formulées par nos adhérents.

L'APAM valorise également le rôle du maître de port, et est présente lors de la visite des différents ports de la commune afin de dresser un état des lieux des équipements et prévoir les travaux nécessaires à l'amélioration pour les usagers.

L'APAM a pour but de promouvoir les activités touristiques et culturelles au sein de la commune.

L'APAM rend compte de toutes ses actions et manifestations à ses adhérents lors de son Assemblée Générale qui en 2024 se déroulera à la Salle de Kéréroc le mercredi 6 décembre à 18 h.

Pour rejoindre l'APAM et ses adhérents, vous pouvez contacter.

Le Président : Mr FOVIAUX Jean Claude

foviaux@orange.fr

La secrétaire : Mme VILLAIN Sandrine

sandrine.apam-secretariat@orange.fr

Carte adhérents : seul 15 € couple 25 €

L'OMCL a 20 ans !!!

En cette année anniversaire, l'OMCL est en pleine forme! Le cap des 210 adhérents a été passé à la rentrée 2023.

Cela confirme l'intérêt croissant pour les activités de l'OMCL qui se diversifie par de nouvelles propositions comme la couture, la vannerie ainsi que les stages de poterie enfants très suivis mis en place depuis la rentrée 2022.

2 nouvelles activités ont complété l'offre :

- arts plastiques, adolescents, animés par Nathalie Thiébaud,
- art floral, animé par Caroline Salembier.

En 2023, plusieurs animations ont été mises en place : notamment la journée "Jeux en famille" au centre de loisirs le 12 mars, dans le cadre de la quinzaine de la parentalité organisée par LTC. Ce fut une journée conviviale avec une forte participation des familles tout au long de la journée.

Le point d'orgue de l'année a été sans conteste la Fête des 20 ans de l'OMCL célébrée le samedi 17 juin au Pôle Phoenix : une très forte participation tout au long de l'après-midi grâce aux démonstrations des ateliers, aux animations danses et au jeu de piste famille. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Le concert des Jazz Tico et le buffet concocté par le Centre de Formation culinaire de Pleumeur-Bodou ont clôturé en beauté cette journée sympathique et fédératrice.

Au programme 2024

mercredi 24 janvier > stage de calligraphie et de peinture japonaises proposé au centre culturel.

dimanche 17 mars > "Jeux en famille" au Centre de Loisirs.

samedi 11 mai > Balade contée, gourmande et musicale (lieu encore secret!)

samedi 15 juin > Méga exposition au Pôle Phoenix!

vendredi 2 août > pour finir en beauté, l'OMCL invite un duo de musique irlandaise à l'église Saint-Pierre!

Waouhh quel programme!!!



En 2024, la Cité des Télécoms va vous émerveiller!

La nouvelle année fait place à une toute nouvelle exposition : les effets spéciaux cinématographiques débarquent à la Cité!

L'exposition "Effets spéciaux : crevez l'écran", réalisée par la Cité des Sciences et de l'Industrie en coproduction avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée de Paris, s'installe à Pleumeur-Bodou pour vous offrir une exploration interactive des coulisses de la création des effets spéciaux au cinéma.

À la Cité, vous êtes libre de profiter à votre rythme, que vous soyez seul, en famille ou entre amis, de tout notre site. Aussi, lors de votre visite de l'exposition "Effets spéciaux", profitez-en pour refaire un tour des expositions permanentes, suivre des animations interactives pour tous ou vous amuser dans le nouvel espace de 180 m² dédiés aux enfants.

Découvrez ou redécouvrez la gigantesque antenne-cornet de 340 tonnes abritée sous le Radôme, classée monument historique, unique au monde. Notre parcours immersif vous transportera en 1962 et vous fera revivre la toute première liaison vidéo transatlantique comme si vous y étiez!

Et surtout, offrez-vous l'expérience du "voyage virtuel" qui, grâce à un casque de réalité virtuelle, vous permettra de faire ce que vous ne pourriez pas faire dans la vraie vie : décoller, survoler le Radôme et son parc pour atterrir sur les plages de Pleumeur-Bodou.

La Cité vous offre une année 2024 pétillante : une nouvelle exposition à partir du 19 février, des événements spéciaux pendant les vacances de février et de Pâques, une programmation particulière pour le printemps de l'esprit critique millésime Intelligence Artificielle, une soirée exclusive le 18 mai pour la traditionnelle Nuit Européenne des Musées.

D'autres événements passionnants sont également prévus, restez à l'affût grâce à notre site web et à nos réseaux sociaux.

Horaires d'ouverture pour 2024 :

Pour les groupes :
ouvert sur réservation de février à décembre.

Pour les individuels :
Ouvert 7 jours sur 7 en juillet et en août.
Ouvert toute l'année pendant les vacances scolaires
Hors saison, retrouvez les horaires sur notre site

cite-telecoms.com



Planétarium de Bretagne



Envie d'en apprendre plus sur l'Univers qui nous entoure ?

Grâce à ses spectacles immersifs, accessibles dès 4 ans, le Planétarium de Bretagne vous transporte à la découverte des planètes, des satellites, des étoiles, des galaxies et bien plus encore!

Chaque séance de Planétarium dure 50 minutes environ, avec des niveaux adaptés à différents publics : enfant, amateur, ou passionné de sciences!

Plusieurs spectacles sont proposés chaque jour, mais également des ateliers pour les enfants de 7 à 12 ans pendant les vacances scolaires (construction d'une fusée à eau, initiation à l'astronomie...), des événements et des conférences.

Retrouvez le programme et les horaires sur :

planetarium-bretagne.bzh

Club d'astronomie du Trégor



Pour le Club d'Astronomie du Trégor le début de l'année 2024 verra l'achèvement du projet « Étoile quelle est ta taille ? », par la mise en place d'une grande maquette devant le Planétarium. C'est en relation avec ce projet que le Radôme fut éclairé en orange le 11 août dernier lors de la Nuit de étoiles (Merci à la Cité des Télécoms).

Vendredi 9 février nous vous invitons à la Nuit des étoiles d'hiver pour observer le ciel. Nous découvrirons les constellations d'hiver, ainsi que Jupiter. Rendez-vous à partir de 21 h devant le Domespace à côté du Planétarium. La participation est gratuite. Les instruments d'observation sont fournis, mais si vous en possédez (jumelles, lunette, télescope), vous pouvez les apporter.

Dans le premier semestre 2024, France 3 diffusera un reportage tourné avec le Club pour l'émission en breton Na Petra "Ta du samedi matin".

Le Club se réunit les vendredis à partir de 21h au Domespace. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Renseignements :

astrosurf.com/astro-tregor astrotregor@gmx.fr

Le village Gaulois.

Pour le Village Gaulois, l'année 2023, déjà marquée par le 40e anniversaire de VGPA l'association gestionnaire du Village, fut une année record pour la fréquentation avec plus de 64 200 entrées payantes. Cela va permettre de poursuivre efficacement notre action humanitaire en faveur de la région d'Ogaro au Togo.

Cette action va se traduire d'une part par le financement de la construction de 2 écoles (1 collège et 1 école primaire), ce qui apportera une bien meilleure qualité d'accueil pour près de 500 élèves.

D'autre part, par une campagne de reboisement en vue d'améliorer les rendements, en apportant de l'ombre aux cultures, faciliter la cuisine par l'apport de petit bois, mais également combattre le réchauffement climatique qui touche particulièrement cette région.

La Fête des Vieux Métiers, qui a clos la saison le 17 septembre, fut un succès (500 entrées) malgré la météo maussade. En plus des artisans habituels, de nouveaux métiers étaient représentés (débardage à cheval, tonnelier, etc.). Les musiciens et les danses bretonnes ont assuré l'animation.

Le Village ouvrira début avril 2024, avec, en particulier, un nouveau bâtiment pour accueillir la crêperie "Le Menhir Gourmand". Celui-ci va faire l'objet d'une rénovation de la charpente et de la couverture à l'identique. De plus la crêperie elle-même va être réaménagée pour un meilleur accueil du public.

Si nos actions vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter :

vgpa.village.gaulois@orange.fr

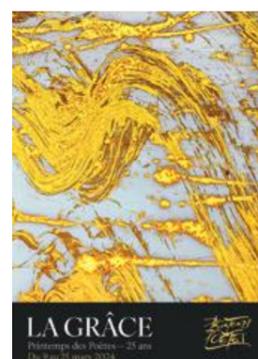


Ci-dessous exemple de bâtiments d'une école type de la savane togolaise avant et après intervention de VGPA (bâtiment en dur de 8 classes). C'est ce que nous pouvons financer en moyenne chaque année pour les constructions.

Les amis de Saint-Uzec

L'association des amis de St Uzec dont l'Assemblée Générale s'est tenue le 29 novembre 2023 propose des animations variées pour l'année 2024 avec 2 temps forts :

De la poésie au printemps, à la chapelle de Saint-Uzec :



À l'occasion du Printemps des Poètes, Isabelle Leseigneur, animatrice des ateliers d'écriture mensuels de l'association ALAUDA, organise une soirée avec les participants de ses ateliers, d'après le thème national de 2024 : "La grâce".

Au programme
vendredi 24 mai à 20h
Ateliers d'écriture et lecture de textes, déplacements, musique.
Durée : 1h30. Entrée libre.
Ambiance conviviale et chaleureuse.

printempsdespoetes.com/Edition2024

06 82 50 39 82 (Association ALAUDA)

Dimanche 7 juillet 2024, Pardon de Saint-Uzec.

Des expositions, des concerts seront proposés en été.

La chapelle de Saint-Uzec est ouverte du 1^{er} mai au 30 septembre de 9 heures à 19 heures.

Composition du bureau

- Présidente : Marie-Thérèse Terrien
- Vice-présidents : Bertrand L'Hotellier & Jacques Broudic
- Trésorier : Jean-Michel Secher
- Trésorier adjoint : Patrick Martail
- Secrétaire : Fernande Robin
- Secrétaire adjoint : Annie Le Clerre



Festival d'Art de l'Estran : édition 2023

Tous les deux ans au mois de septembre, le Festival d'art de l'Estran invite l'art contemporain à investir les paysages exceptionnels des communes littorales de Trégastel, Trébeurden et Pleumeur-Bodou.

Des œuvres plastiques éphémères sont conçues spécialement pour les lieux, entrant en résonance avec l'environnement dans lequel elles prennent place. Des artistes plasticiens, paysagers, architectes sont invités à produire des œuvres à l'échelle de paysages uniques aussi grandioses, esthétiques, mouvants, convoités que populaires.

Ce rendez-vous culturel et artistique amène la création contemporaine là où on l'attend le moins : hors des galeries, en plein air, dans la nature, sur la plage. Avec une durée de démonstration portée à 3 semaines ! Ainsi "l'Estran" est devenu un rendez-vous unique en son genre, désormais ancré dans le territoire et fréquenté par plus de 6000 visiteurs par édition.

Pour associer les jeunes du territoire, les organisateurs ont associé l'équipe enseignante du collège Paul Le Flem pour accueillir une artiste trégoise en résidence : Gabrielle Herveet a travaillé en amont du festival avec des élèves de 4^e, qui ont pu présenter l'exposition "Motifs d'estran".

À Pleumeur-Bodou, le parcours invitait à faire le tour de l'île grande.

- À Pors Gélen, la création mi-voiture, mi-bateau de Maxime Lamarche interrogeait nos ardeurs à consommer toujours plus de technologie.
- À Castel Erek, Elsa Tomkowiak invitée d'honneur de cette édition, paraît la carrière d'un manteau couleur de ciel, perçant un nouvel horizon ; c'est la même artiste qui présentait la boule colorée sur l'étang de Penvern.
- Près de Saint-Sauveur, l'artiste paysagiste Julia Simonnet immergeait le visiteur dans un scénario de future montée des eaux.

- Enfin, le projet de Lila Ogier, présenta de surprenants reflets à la carrière de Brintech.

De l'aveu même des visiteurs : ces œuvres colorées ont fait du bien !

Le Festival se clôturait en beauté et surtout en sonorités, avec le concert "acousmatique" de Philippe Ollivier, "Danse Tellurique", présenté sur la plage du Dourlin le dimanche 1^{er} octobre.

Cet événement culturel contribue à l'image de marque de notre territoire ; mais il nécessite beaucoup d'organisation et de coordination : avec le support des services communaux (services techniques notamment) et communautaires (culture), les élus des 3 communes préparent dès à présent l'édition 2025, qui sera présidée par Pleumeur-Bodou.

+ d'informations

 festivaldelestran.com



Festival Môm'Art



Chaque année, aux vacances de Toussaint, les Communes de Trébeurden, Trégastel et Pleumeur-Bodou organisent conjointement le Festival Môm'Art, spectacles à destination du jeune public.

Le festival propose une programmation éclectique qui s'adresse aux petits comme aux grands pour ouvrir ses horizons, s'émerveiller, partager des moments précieux ; parce que, à tout âge, la culture rassemble et aide à grandir.

Il permet aussi de valoriser des artistes bretons, des compagnies émergentes.

Cette 16^e édition aurait pu ne pas voir le jour, en raison d'une réorganisation au sein de LTC qui laissait aux élus la responsabilité de son organisation. Elle doit son existence :

- aux élus, qui ont été déterminés à le pérenniser ;
- à Marie-Laure GICQUEL ("IPISITI"), pour la programmation ;

- au personnel communal du service Enfance-Jeunesse, qui s'est parfaitement impliqué ;
- à l'Office de Tourisme, qui a pris en charge la commercialisation des billets.

Des nouveautés ont été apportées :

- Une activité proposée aux centres de loisirs : "Apprendre une chanson". M. Léo a appris aux enfants des centres de loisirs comment écrire une chanson, comment lui donner un rythme, pour qu'ils la présentent eux-mêmes sur scène le dernier jour.
- Des éléments de communication qui pourront être réemployés : un jingle, des bâches annonçant l'événement, des "voiles" repérant les points de vente, et un "passe-tête" à photos reprenant le visuel de l'affiche qui a amusé toutes les générations !
- Un spectacle supplémentaire au "Sémaphore", a permis d'augmenter le nombre de places, et donc les recettes ;

Malgré ces investissements, les élus ont pu maintenir un prix attractif de 6 € par spectacle.

À Pleumeur-Bodou, le spectacle "Les choses de la vie" par M. Léo et son orchestre a rencontré un vif succès, grâce à des musiques entraînantes et des artistes habités par leur rôle !

Forts de ce succès populaire et de l'attachement du Centre de Loisirs à ce festival, les élus travaillent d'ores et déjà à la prochaine édition.

Rendez-vous en octobre 2024 !

Si l'activité touristique est caractérisée par une intensité forte "en saison", les élus en charge du tourisme travaillent tout au long de l'année pour soutenir et développer le tourisme local, l'entretien et l'amélioration des accès aux espaces naturels, le soutien ou l'organisation des animations, et l'épanouissement du commerce local. Les efforts réalisés par la Commune en matière d'aménagements et d'entretien contribuent ainsi largement à l'amélioration de la qualité de vie des Pleumeuroids.

Le classement en Commune Touristique est en cours, il sera probablement prononcé lorsque vous lirez ces lignes. Ce classement n'a guère de retombées, mais c'est une reconnaissance par l'État, qui confirme la place qu'occupe Pleumeur-Bodou parmi les destinations touristiques locales : surtout, elle ouvre la voie à un classement plus important, celui de Station Classée, dont les retombées seraient beaucoup plus importantes : nous travaillons d'ores et déjà sur le dossier.

L'office de tourisme "Bretagne-Côte de Granit Rose" assure pour notre Commune des missions variées : promotion, accueil, information, accompagnement. Pleumeur-Bodou y est bien représentée à travers son Comité de Direction où siègent des Pleumeuroids sur les bancs des élus et surtout sur les bancs des acteurs sociaux-professionnels, qui participent aux commissions de travail. Cela permet d'agir efficacement dans l'intérêt collectif, pour un développement harmonieux et durable, loin du "sur-tourisme" que certains déplorent à tort pour notre territoire.

Les excellents chiffres de fréquentation de 2022 et 2023 confortent les emplois liés au tourisme directement et indirectement, permettent ainsi de conserver une population "jeune" comparativement aux communes voisines, même si d'autres problèmes (urbanisme, tensions locatives, prix...) viennent contrarier cet objectif.



Campings Municipaux

1. BILAN D'ACTIVITÉ 2023

La saison 2023 intervient après une saison 2022 particulièrement intense en matière de fréquentation. Les indicateurs de fréquentation étaient optimistes, la Bretagne jouissant d'une popularité croissante. La météo décevante en juillet et août a eu un impact modéré, même si elle a accéléré le nombre de rotations dans les campings.

Concernant le personnel, nous avons retrouvé les gestionnaires : Patrick et Servance Brigant au Dourlin, et Mikael Bodiou à Landrellec.

Principaux faits marquants de la saison 2023

Les efforts réalisés par le passé portent leurs fruits, les propositions faites en fin de saison pour la saison suivante sont mises en œuvre :

- La réservation en ligne : elle a permis de faciliter le travail des gestionnaires et d'améliorer la visibilité de la fréquentation.
- La mise en œuvre d'une offre spécifique aux randonneurs : l'acquisition de "pods", hébergements légers réservés à la clientèle en itinérance. Cet investissement, approuvé par le Conseil Municipal et soutenu financièrement par la Région Bretagne, a permis d'installer deux pods au Dourlin et un à Landrellec.

Cette offre permet d'inscrire Pleumeur-Bodou comme étape sur le parcours du sentier de randonnée GR34, véritable levier de développement pour un tourisme durable.

Amélioration du positionnement tarifaire ;

Petits aménagements, équipements, signalétique. Travaux généralement réalisés en régie en avant-saison, avec une implication remarquable de la part des Services Techniques qu'il faut souligner.

- L'installation des ganivelles basses et la réfection de deux accès ont permis de mieux gérer les accès sur une partie du camping, tout en améliorant l'intégration paysagère. Ces efforts seront poursuivis.
- Acquisition de matériel d'entretien, dont une tondeuse autoportée électrique.

Proposition de solutions de restauration et de glaces :

Face à la carence en épicerie et restauration, la présence régulière de "food-trucks", sur les 2 campings, s'est imposée dans une recherche de complémentarité avec l'offre de restauration locale et non concurrentielle ; nouveauté 2023 avec un glacier artisanal, très apprécié au Dourlin.

La réorganisation des installations légères à l'Ile-Grande, en concertation avec la station LPO : suppression des installations vétustes remplacées par un mobilhome appartenant à la LPO et réservé à l'hébergement de stagiaires ou saisonniers.

La confirmation du classement de nos deux campings municipaux en 2 étoiles, conformément au référentiel national porté par Atout-France.

2. FRÉQUENTATION ET FINANCES

Pour l'ensemble, les recettes en 2023 s'élèvent à 660 000 k€ tout compris (taxe locale de séjour, ventes annexes...), contre 544 000 € en 2022 : soit **+20 %** !

Ces chiffres de fréquentation et ces résultats financiers sont excellents. Ils dépassent encore ceux de 2022 et tous ceux passés (pour mémoire, jusqu'en 2009, les campings ne réalisaient au mieux que 200 000 € de recettes, et le record de 2019 était de 362 000 €).

Ils récompensent le travail effectué, et nous confortent dans nos choix et nos investissements : les campings municipaux participent au dynamisme local, contribuant à faire vivre les commerces, et au succès des animations nature et activités de loisirs proposées alentour, ils participent indirectement, à l'amélioration de la qualité de vie des Pleumerois.

Pour autant : les volumes de fréquentation dans nos campings municipaux ont atteint "un plafond de verre", qu'il n'est pas souhaitable de franchir.

Nous sommes conscients du risque de "sur-tourisme", même si ce problème n'est pas aussi marqué sur notre territoire qu'ailleurs, et qu'il est essentiellement lié au développement des locations de particulier à particulier, comme le prouve l'évolution des chiffres de fréquentation des établissements professionnels et les données de Taxe Locale de Séjour.

Il ne s'agit plus de développer la fréquentation en cœur de saison ; **il s'agit désormais de faire perdurer une offre de qualité, étendue sur la saison, qui valorise notre territoire, nos commerces, nos entreprises** (cf. Trophées du Tourisme).

Principales nouveautés de la saison 2024 :

- Installation de nouveaux hébergements destinés aux randonneurs itinérants, pour répondre à la très forte demande de randonneurs en hébergement à la nuitée.
 - Installation de "tentes lodges", gracieusement récupérées au camping du Port de Landrellec (qu'il faut remercier) : proposition faite en septembre par les nouveaux propriétaires du Camping du Port, visite faite sur place et décision prise d'en récupérer pour nos campings et pour le centre de loisirs.
 - Éventuelle acquisition de 3 nouveaux pods, selon les disponibilités financières de la Région : dans ce cas, nous en installerions 2 nouveaux à Landrellec, et 1 à l'Ile-Grande, pour en avoir 3 dans chacun des campings. Affaire à suivre cet hiver.
- Poursuite des animations sportives en lien avec le Centre de Loisirs, et la proposition d'animations par des concerts de chants de marins avec des groupes locaux, sur les 2 campings.
- Amélioration de l'offre boissons/sandwichs à destination des randonneurs.
- Renforcement des actions de communication et commercialisation, partenariats (Park4night, dédié aux campings-caristes, pour mieux les orienter), etc.

En termes de travaux :

Sur les 2 campings, plusieurs améliorations ont été identifiées :

- Réorganisation de l'entrée au Dourlin :
 - Installation d'une barrière automatique (en lien avec le logiciel) : étude lancée en 2022, étude technique faite, travaux à engager en régie et le fournisseur de la solution ;
 - Réflexion autour des stationnements pour accéder à la plage, et de l'accès aux conteneurs enterrés, normalement réservés aux campeurs en été ;
 - Sécurisation de l'aire de jeux (mise aux normes) ;
- Extension de la clôture du Dourlin (partie nord-ouest), pour limiter les intrusions et les comportements inadaptés de certains promeneurs ;
- Amélioration du logement du gestionnaire au Dourlin ;
- Étude de la rénovation des sanitaires secondaires, au Dourlin comme à Landrellec ;

3. DATES D'OUVERTURE DES CAMPINGS 2024

Au Dourlin comme à Landrellec
ouverture le vendredi 5 avril > fermeture le lundi 30 septembre



Le Parc de Radôme

La Commune de Pleumeur-Bodou participe activement à la promotion et au développement du Parc du Radôme à travers l'association du même nom, qui rassemble les 3 établissements présents sur le site autour d'objectifs communs. La Cité des Télécoms, le Planétarium de Bretagne, et le Village Gaulois travaillent en collaboration étroite avec l'Office de Tourisme Communautaire, la Commune de Pleumeur-Bodou et Lannion-Trégor Communauté.

Pour la saison 2024, l'association se concentre sur :

- La restauration de la signalétique, impactée lors de la tempête du 2 novembre 2023 ;
- Les partenariats avec les offices de tourisme régionaux ;
- La communication à l'échelle du Grand Ouest, à travers des insertions et des spots vidéos diffusés dans les cinémas ;

- La commercialisation, à travers :

- un "billet commun", donnant droit à 1 accès dans chaque établissement, vendu uniquement au sein des bureaux de l'Office de Tourisme.

Idéal pour les locaux et les vacanciers, ce billet est bien connu depuis quelques années et rencontre un beau succès dans les offices de tourisme.

- Nouveauté 2024 "pass annuel" : nominatif et valable toute l'année, à compter de la date d'achat ; il est destiné à ceux qui viennent souvent au Parc du Radôme, parce qu'ils accompagnent des proches, des petits-enfants...

pass à 29 € dans chaque établissement ;

pass à 69 € donnant un accès illimité aux 3 établissements (hors événements).

Vendus sur place et en office de tourisme, ils constituent aussi une excellente idée de cadeau, à offrir autour de vous !



TROPHÉES DU TOURISME

Les 3 lauréats de Pleumeur-Bodou félicités par la municipalité – 28 octobre 2023

La soirée des Trophées du Tourisme est un évènement qui vise à mettre en lumière le secteur du tourisme, la deuxième économie du département et à récompenser des professionnels pour leur parcours, leur innovation, leur engagement ou encore leur implication dans la promotion touristique du territoire.

Second poids économique du département des Côtes-d'Armor avec plus de 3,5 millions de visiteurs et une consommation touristique estimée à 1 milliard d'euros, le tourisme est un enjeu économique majeur.

La cérémonie de la 5e édition des Trophées du Tourisme en Côtes-d'Armor s'est tenue le 5 octobre dernier, au Palais des Congrès et des Expositions de la baie de Saint-Brieuc.

Elle a récompensé 5 entreprises touristiques du département dans 5 catégories :

- Aventure humaine,
- Richesses du territoire,
- Innovation,
- Communication/Promotion
- Coup de Cœur du jury.

Avec un lauréat en 2022 et deux lauréats en 2023, Pleumeur-Bodou a tenu à saluer l'engagement de celles et ceux qui font de notre commune un cadre de vie exceptionnel!

TROPHÉE « AVENTURE HUMAINE » EN 2022 :

LE VILLAGE GAULOIS :

Dès sa création, en 1983, le projet consistait à créer un lieu de loisirs pour les enfants du territoire, mais aussi à financer des projets pour l'éducation des enfants d'une région au Nord Togo.

Ainsi depuis 30 ans, LE VILLAGE GAULOIS réinvestit 60 % du prix de l'entrée au parc pour réaliser différents projets solidaires (construction d'écoles, collèges, lycées, financement de postes d'instituteurs, reboisement...).

Le parc accueille en moyenne 850 visiteurs par jour, 60 000 personnes pendant la saison estivale.

Il emploie 4 salariés à l'année et 8 en période estivale. Le directeur Frédéric Meynard compte aussi beaucoup sur les nombreux bénévoles de l'association et d'autres structures locales.

C'est grâce à leur engagement que l'association est en mesure de financer autant de projets solidaires au Togo.

PRIX/AVENTURE HUMAINE 2023 :

L'AUBERGE DE CREC'H BEC

Ouverte en 2016, l'auberge de Crec'h Bec constitue une bulle originale et intimiste, un petit monde à part au cœur d'une Bretagne moderne. Situé au pied du Radôme, le bar-restaurant propose un programme d'animations culturelles dans un cadre champêtre.

Avec une capacité de 40 couverts, le restaurant est en mesure de proposer une cuisine de qualité dans un cadre chaleureux, comme à la maison.

Ouverte de mars à novembre, l'auberge propose une programmation riche et variée : expositions de peinture, spectacles contés, concerts, fest-noz, ou encore ateliers yoga et zéro déchet.

PRIX INNOVATION 2023 :

ÉCOCENTRE TRÉGOR

L'association fondée il y a une dizaine d'années est aujourd'hui composée d'une collégiale de 12 membres actifs dont 5 salariés à temps partiel.

Elle compte plus d'une centaine de bénévoles investis sur des évènements ponctuels, tel le récent Écofest en juin 2023, festival participatif sur le thème de l'autonomie, ou sur des chantiers collectifs visant à améliorer les infrastructures de l'association.

Véritable lieu de découverte ludique et pédagogique, ce parc de 2 hectares ouvert depuis 2015 aborde toutes les thématiques écologiques à travers plusieurs espaces :

- le Potager des Harmonies pour découvrir la permaculture et l'agro-écologie ;
- le Sentier Nature permettant de découvrir une forêt féérique tout en laissant libre cours à la création et à l'imagination ;
- le Sentier Sensoriel à parcourir pieds nus afin de se reconnecter avec la nature
- le Chemin de l'Énergie pour prendre conscience de ce que l'on consomme au quotidien par rapport à nos capacités de production.

L'Écocentre Tregor accueille près de 6000 personnes par an : écoles, groupes, particuliers.

Enfance-Jeunesse

Pour cette année scolaire 2023/2024, nous comptons 243 élèves scolarisés en primaire dans la Commune ; ce qui représente une légère baisse des effectifs (- 7 élèves).

Les effectifs de l'école Primaire Jean Le Morvan, sous la direction de Mme Bazuyau, sont en baisse. Elle accueille 108 élèves (117 en 2022, soit -9 élèves) répartis en 5 classes et 2 sites

- sur le site des maternelles 1 classe TPS/PS/MS
- sur le site élémentaire 1 classe GS/CE1, 1 classe CP/CE1, 1 classe CE2/CM1 et 1 classe CM1/CM2).

Quelques nouvelles inscriptions pendant l'été ont atténué la baisse plus importante des effectifs prévues en juin.

À l'école maternelle de l'Île-Grande, sous la direction de Mme Dupas, 11 élèves sont inscrits (13 en 2022, soit -2 élèves). Neuf d'entre eux étaient présents à la rentrée.

L'effectif des écoles publiques est donc de 119 élèves contre 130 élèves en 2022, soit une baisse de 11 élèves.

L'école Saint-Joseph, sous la direction de M. Caroff, accueille 124 élèves (120 en 2022, soit +4 élèves).

Au regard de l'évolution des effectifs dans les écoles publiques, la Commune doit dès à présent se préparer à une nouvelle organisation scolaire pour la rentrée scolaire 2024-2025. Un groupe de travail élargi incluant la commission communale Enfance Jeunesse sera mis en place. La réflexion concerne avant tout l'avenir de l'école publique, en particulier le site de l'Île Grande compte-tenu du très faible effectif.



Service enfance-jeunesse-sports-culture



Cap vacances au centre de loisirs

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et chaque jour du lundi au vendredi pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. 4 Saisons pour 4 périodes de vacances dédiées à des activités variées et adaptées à l'âge et aux envies des enfants.

Cette année, notre fréquentation a augmenté par rapport à l'année 2022. En effet, nous avons accueilli 204 enfants différents (soit 141 familles) contre 143 enfants (103 familles).

L'attrait que représente notre centre se concrétise par la venue d'enfants de Trébeurden, Trégastel, Perros-Guirec et Lannion, et par l'augmentation de petits-enfants qui sont en vacances chez leurs grands-parents pendant les vacances.

Nous avons accueilli en juillet et août 4 centres de loisirs différents : Trébeurden, Minihy-Tréguier, Pleudaniel et Brest venus passer quelques jours en mini-camp sous tentes au sein de notre structure.

Les groupes qui viendront en mini-camps sur notre structure l'année prochaine pourront bénéficier de nouveaux bungalows en cours d'installation. Ces bungalows ont été donnés gracieusement par le camping du Port à Landrellec. Nous les remercions chaleureusement de ce don. Les bungalows seront bien utilisés au bénéfice des enfants et des équipes d'animation désormais !

Nous avons accueilli à nouveau le Festival Môm'Art au centre lors des vacances d'automne. M. Léo et Ivekev Breud Orchestra nous ont fait chanter et danser sur leurs chansons joyeuses et festives.

90 enfants des centres de loisirs de Pleumeur-Bodou, Trébeurden, Trégastel et Plestin-Les-Grèves, ont ainsi pu participer à la représentation en début d'après-midi.

Certains enfants ayant participé à l'atelier chanson proposé par le groupe ont pu chanter devant les autres enfants lors du spectacle.

La deuxième séance ouverte au grand public a attiré également 80 enfants, parents et grands-parents !

Vive le spectacle vivant ! Vive la culture !



Travailler au centre de loisirs

Pour postuler au centre de loisirs, il faut envoyer un CV et une lettre de motivation en mairie, adressée à Monsieur le Maire.

Les candidatures pour l'été doivent parvenir en mairie au plus tard fin février 2024 et seront étudiées en mars pour les postes à pourvoir à partir du 8 juillet 2024.

Nous rappelons que les jeunes de Pleumeur-Bodou qui souhaitent passer le BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animation), peuvent se renseigner auprès de notre service pour connaître les démarches à effectuer pour s'inscrire à cette formation.

Nous accompagnons et finançons la formation BAFA pour deux jeunes de la commune chaque année. Depuis 2022, la formation BAFA est accessible dès l'âge de 16 ans.

Les missions pink de poche

Le service enfance-jeunesse-sports n'ayant pu mettre en place le dispositif lors de l'été 2023, les jeunes inscrits seront prioritaires pour les nouvelles missions proposées en juillet 2024.

Infos et inscriptions auprès du responsable du service pour faire une demande de dossier d'inscription pour l'été prochain.

Animations ADOS

Toi et tes potes avez une idée d'activité, une action ou un projet que vous souhaitez concrétiser en 2023. Vous avez besoin d'un petit coup de pouce, de conseils, d'une aide financière ?

Renseignements auprès de Gwen STAEDTSBADER, directeur du service enfance-jeunesse-sports-culture

02 96 23 91 17 sejs@pleumeur-bodou.fr

Jeunesse Pleumeur-Bodou jeunessepleumeur

Une rentrée pleine de projets à l'île Grande



Les enfants de l'école maternelle de l'île Grande ont fait leur rentrée à la plage ! La situation privilégiée de l'école permet en

effet de mettre en œuvre le principe d'une école du dehors, conjuguant apprentissage et découverte du milieu naturel.

Après tout un cycle de sorties avec la LPO l'année passée, financé par l'Amicale Laïque de l'île Grande, les enfants sont incollables sur les oiseaux marins. Le beau temps du mois de septembre leur a cette fois permis de construire des œuvres collectives et de travailler leur graphisme à la plage de Pors Gwen.

En octobre, comme chaque année, les enfants sont allés cueillir des pommes dans le verger d'une île-grandaïse bien connue de l'école avant de se mettre aux fourneaux pour

préparer jus de pomme et compote.

Les projets ne manquent pas pour le reste de l'année : pêche à pied avec la LPO, sortie et ateliers à Océanopolis, danses et contes bretons, sortie à la ferme, au centre du son de Cavan, animations jardin, cinéma, spectacle vivant, etc.

Comme chaque année, l'école défilera sur son char au carnaval de l'île Grande. Les anciens de l'école qui souhaitent participer sont les bienvenus ! Contactez l'association des parents d'élèves.

apeilegrande22560@gmail.com

CHAMPIONNAT NATIONAL VTT

Les 13 et 14 juillet 2024 PLEUMEUR-BODOU (22)

Région BRETAGNE Côtes d'Armor le Département LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ LANNUNON-TRÉGER KUMUNIEZH Pleumeur-Bodou Cyclos VTT Pleumeyrois

BONNE ANNÉE

